



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 3 juin 2021

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	<b>19</b>
PRESENTS	<b>16</b>
VOTANTS	<b>18</b>
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
27 mai 2021	
<b>DATE D’AFFICHAGE - 7 JUIN 2021</b>	
Codification : 5.7	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le - 7 JUIN 2021 et publication du - 7 JUIN 2021 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt et un, le **trois juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-sept mai deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, et Isabelle ROUVIDAN.

**Absent(e)s avec excuse :** Bernard PLACE donne pouvoir à Christine VALADE

Lucie ROCH donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN

**Absent sans excuse :** Jacky BRAT

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Marcel DUMAS

### OBJET : 2021-047 : Pacte de Gouvernance

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est donner son avis sur le contenu du Pacte de Gouvernance de Roannais Agglomération.

Vu la Loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et notamment son article 1er ;

Vu la Loi du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 4 relatif à l'extension du délai d'adoption des pactes de gouvernance ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-11-2 portant sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance intercommunale ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2020, relative au débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210603-2021-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2021

Publication : 07/06/2021

Vu la délibération du conseil communautaire du 22 avril 2021, relative à l'adoption du pacte de gouvernance ;  
Considérant que élus communautaires et les élus municipaux des communes membres de Roannais Agglomération a manifesté la volonté d'adopter un Pacte de gouvernance ;  
Considérant qu'une démarche participative a été initiée avec la constitution d'un groupe de travail représentatif de toutes les communes membres de Roannais Agglomération ;  
Considérant que ce groupe de travail a permis de produire le contenu du Pacte de gouvernance qui est proposé au vote du conseil communautaire ;  
Considérant que le Pacte de gouvernance prévoit de favoriser les pratiques de bonne gouvernance communautaire et d'instaurer une conférence des territoires ;

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- Donner un avis sur le contenu du Pacte de gouvernance de Roannais Agglomération ;
- Dire que cet avis est favorable/défavorable ;

Conformément aux dispositions précitées et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De donner** son avis sur le contenu du Pacte de Gouvernance de Roannais Agglomération ;
- **De dire** que cet avis est favorable ;

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 7 juin 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210603-2021-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2021

Publication : 07/06/2021